

Nomination de Pascale Roque à la présidence du Syndicat National des Résidences de Tourisme

Pour la première fois depuis sa création en 1982, le Syndicat National des Résidences de Tourisme sera présidé par une femme.

Pascale Roque, Directrice générale de Pierre & Vacances Tourisme, succède dans cette fonction à Pierre Margeridon, fondateur de la société Mer et Golf.

Diplômée de l'Essec en 1984, Pascale Roque a débuté sa carrière à la Direction Cargo d'Air France avant de rejoindre le groupe Accor en tant que Directrice des ventes internationales. En 2006 elle prend la direction générale d'Etap Hôtel et Formule 1 avant d'intégrer le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs en qualité de Directrice générale des Résidences Pierre & Vacances et Maeva.

De 2013 à 2016, Pascale Roque est Directrice générale France de B&B Hôtels avant de retrouver le Groupe Pierre et Vacances Center Parcs.



Avec le nouveau Conseil d'Administration et Pascale Jallet, Déléguée Générale du SNRT, Pascale Roque souhaite développer une communication dynamique pour soutenir les grands enjeux de la profession, mettre en avant les atouts du modèle de résidences face aux nouvelles offres, proposer des solutions normatives, fiscales, incitatives auprès des pouvoirs publics pour favoriser la réhabilitation du parc existant, sans oublier la création de nouvelles résidences.

« J'ai à cœur de représenter l'ensemble des membres du SNRT dans leur diversité, d'utiliser les compétences de chacun de ces entrepreneurs pour valoriser notre profession dans sa dimension économique et sociale » a affirmé Pascale Roque à l'annonce de son élection le 4 avril dernier.

A propos des Résidences de Tourisme

Depuis leur création, les résidences de tourisme se distinguent sur le marché de l'hébergement touristique par la location d'appartements ou de maisons de vacances dans des établissements normés, offrant des services hôteliers (ménage, conciergerie...) et de loisirs (piscine, spa, espaces récréatifs pour les enfants...). Situées à la montagne, mer, campagne et en villes, les résidences de tourisme sont fréquentées en courts comme en longs séjours. Classées de 1 à 5 étoiles, leurs hébergements sont connectés et entièrement équipés (en particulier d'une cuisine).

Les résidences de tourisme représentent

- . 26 % du parc total de l'hébergement touristique commercial « en dur »
- . 3,6 milliards de recettes générées en 2018
- . 19 millions de clients accueillis par an
- . La disponibilité d'un personnel à l'écoute et professionnel
- . Une offre locative avec des services proposés « à la carte » : restauration, bien-être, animation, services et activités locales

<https://vimeo.com/170558232>

Contact Presse : Bureau de Presse Pascale Gillard
Tél 09 75 66 80 04 / 06 89 95 52 95 pascale.gillard@gmail.com